

**PROCÈS-VERBAL du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

**Séance du 27 juillet 2023**

**Étaient présents :**

Madame TATINCLAUX Mathilde, Responsable Filière médico-sociale

Madame ROSELEUR Jeannine, Représentante des résidents et  
Présidente du CVS

Madame CHRETIEN Allison, Infirmière Coordinatrice

Madame EDART Chantal, Représentante des Familles

Madame MOUCHERON Marie-Pierre, Représentante du personnel

Madame LAMANT Valérie, Secrétaire Administrative EHPAD

**Absents Excusés :**

Monsieur DONNAY Éric, Représentant du conseil de surveillance

Madame BLANGIS Mélanie, Représentante du personnel

Madame FERE Marjorie, Animatrice

Madame COUSIN Valérie, Animatrice

Madame MAUCLERE Béatrice, Aide-Soignante PASA

Madame LEGRAND Alice, Aide-Soignante PASA

Madame GREGOIRE Pauline, Neuropsychologue

Madame LESUR Nathalie, Service Financier

Docteur RAMDANE Mounir, Médecin Coordinateur

◇◇◇◇◇

La séance est ouverte à 14h30 et l'ordre du jour est rappelé :

- ✓ Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2023
- ✓ Election d'un nouveau vice-président suite à la démission de Mme Méreaux
- ✓ Tarifs 2023
- ✓ Avancement des travaux de salle de bain
- ✓ Animations passées et à venir
- ✓ Questions et informations diverses.

-----

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023**

Aucune observation n'est formulée, parmi les membres présents, le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

### **Election d'un nouveau Vice-Président suite à la démission de Mme MEREUX**

Monsieur FLOT, père de Madame MEREUX, élu Vice-Présidente en 2022, a démissionné suite au départ de son père à l'Ehpad de Guise. Pour la remplacer, nous proposons à Mme EDART, sœur du résident Mr DEGUEILLE, qui pose donc sa candidature. Le vote se déroule à mains levées et Mme EDART est élue à l'unanimité.

### **Tarifs Hébergement 2023 pour l'EHPAD**



Selon l'arrêté de tarification hébergement 2023 du conseil département de l'Asine, les montants ont été établis comme suit à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 :

#### **Pour les plus de 60 ans :**

- Tarif hébergement en chambre simple : 62,70 euros/jour
- Tarif hébergement en chambre double : 58,38 euros/jour
- Tarifs des GIR pour l'Ehpad :
  - ✓ GIR 1-2 : 26,22 €
  - ✓ GIR 3-4 : 16,64 €
  - ✓ GIR 5-6 : 7,06 €

Ce qui fait, pour un mois de 31 jours :

- en chambre simple : 2.162,56 euros
- en chambre double : 2.028,64 euros

**Pour les moins de 60 ans :**

- Tarif hébergement en chambre simple : 84,28 euros/jour
- Tarif hébergement en chambre double : 79,96 euros/jour

Ce qui fait, pour un mois de 31 jours :

- en chambre simple : 2.612,68 euros
- en chambre double : 2.478,76 euros

Tous ces tarifs ont été communiqués aux résidents, aux familles, aux tutelles/curatelles et sont affichés dans les différents étages.

### **Avancement des travaux de salle de bain**

Les travaux touchent à leurs fins. Les salles de bain sont en cours de finalisation et devraient être toutes terminées vers le 10 août à tous les étages.

Celles du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage sont d'ores et déjà réouvertes aux résidents, ainsi que la balnéo.

Celles du RDC et de l'Accueil seront en service mi-août.

Il reste à choisir la décoration, les armoires et faire un endroit « zen » pour que les résidents s'y sentent bien.

### **Animations passées et à venir**

Le repas des familles : cette année encore ce moment convivial a remporté un vif succès aussi bien du côté de résidents que de leurs familles. Nous avons recueilli de nombreux messages de félicitations. Les cases, vendues par l'Association Plus de Vie, ont été très appréciées et les cadeaux ont fait plaisir à tous. Les animations, la décoration, fabriquée en collaboration avec les résidents, le repas ont participé à la réussite de cette journée.

En l'absence de Mme Cousin et Mme Féré durant le mois de juillet, il n'y aura pas d'animation en groupe mais uniquement dans les services. Ces animations seront faites par le personnel des étages.

Mme Larzillière, qui était déjà venue au mois de juin en tant qu'animatrice, revient début août pour pallier à l'absence de Mme Cousin.

Pour les anniversaires du mois d'août, mercredi 30 août, le Duo Connivence viendra chanter à la rotonde.

A l'occasion de la fête du Nouvion et de la Foire aux Fromages de La Capelle, des sorties seront organisées.

### Questions et informations diverses

- Mme Roseleur fait remarquer que, selon elle, depuis quelques temps il y a des problèmes d'organisation et évoque l'exemple d'un repas de midi qui a été servi plus tard qu'habituellement. Mme Chrétien précise que les résidents sont de plus en plus dépendants et que par conséquent, le personnel prend plus de temps à s'occuper d'eux et qu'effectivement le repas ne peut plus être servi à midi tapante mais parfois 12h05/12h10. Elle rappelle également que les ASH sont là pour faire le ménage dans les chambres mais elles sont également disponibles pour les aider aux moments des repas. Elle souligne aussi qu'elle essaie de remplacer au maximum les absences dues aux arrêts maladie ou autres mais c'est souvent les mêmes personnes qui acceptent de revenir et que certains ne répondent pas aux appels téléphoniques. Pendant les vacances, les plannings sont toujours compliqués à réaliser et souligne qu'il n'y a pas plus d'un tiers du personnel d'absents, ce qui est la règle. Pendant les congés, elle fait signer des CDD de remplacement à des auxiliaires de vie, des personnes en 1<sup>er</sup> année de médecine, mais toujours des personnes dans le milieu médical.
- Mme Roseleur rajoute qu'à part cela, elle n'a pas grand-chose à dire, que tout va bien !
- Concernant la cuisine : il est rappelé que nous avons une cuisine sur place. Cependant, les résidents souhaiteraient qu'il y ait plus de fromages différents ce qui changerait des fromages individuels sous vides régulièrement servis. Mme Lamant précise que cela a été évoqué lors de la dernière commission « menu ».
- Concernant la certification/évaluation de l'Ehpad : Mme Tatinclaux informe que nous devons répondre d'environ 160 critères. Le fonctionnement de l'Ehpad va être étudié et analysé. Actuellement, la direction travaille sur la mise en place de plans d'actions. Les projets de vie, projets d'animations, projets de l'Ehpad en général doivent être rédigés.
- Pour information, actuellement la moyenne d'âge de l'Ehpad se situe entre 83 et 85 ans.

La séance est levée à 15 heures.

Prochain CVS : **octobre 2023**

La Présidente,

Madame Jeannine ROSELEUR

